

Quelques informations générales

RENTRÉE SCOLAIRE EN JANVIER

La reprise est prévue pour tous les élèves le **LUNDI 7 JANVIER 2019** à 8h30

CALENDRIER SCOLAIRE (cliquez [ICI](#))

- **Journée pédagogique** : le **mercredi matin 6 février**
- **Vacances d'hiver** : du **vendredi 8 février** après la classe au **lundi 25 février** le matin
- **Vacances de printemps** : du **vendredi 5 avril** après la classe au **mardi 23 avril** le matin
- **ASCENSION** : pas cours le **vendredi 31 mai 2019**



DATES DE PASSATION EPREUVES du DNB pour les 3^e :

- Mercredi 27 mars 2019 8h30 à 12h25 DNB oral blanc ([présence des élèves de 3^e toute la matinée](#))
- Jeudi 23 mai 2019 8h30 à 16h30 DNB oral officiel et oraux anglais ([présence des 3^e seulement sur leur temps d'oraux : affichage prévu au collège](#))

Nous avons fait le choix de **libérer les 6^e-5^e-4^e sur ces deux dates.**

ORIENTATION 3^e

Une soirée d'information pour les familles et les élèves de 3^e aura lieu le **LUNDI 14 JANVIER 2019** à **20h**, en salle multifonctions. Seront présents les chefs d'établissements ou représentants des lycées correspondant aux diverses formations après la 3^e. Pensez à vous inscrire sur ce [LIEN](#)

DIPLOME NATIONAL DU BREVET

Une **PIÈCE D'IDENTITÉ** est nécessaire. Les délais d'obtention de la carte nationale d'identité s'allongent au printemps, en raison du nombre de demandes. Voici les dates de passation de l'examen du DNB : jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019.

SORTIES SCOLAIRES A L'ÉTRANGER

PAPIERS INDISPENSABLES :

- La **CARTE D'IDENTITÉ** de l'élève (vérifier qu'elle est à jour **sinon faire la demande dès maintenant**) ou le **PASSEPORT**
- **L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE** est obligatoire. Vous pourrez la trouver [ICI](#). Cette autorisation de sortie vous sera demandée pour chaque séjour à l'étranger. Elle est à imprimer, à compléter et à signer. Vous trouverez toutes les informations à propos de ce document [ICI](#)
- LA **PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ OU DU PASSEPORT** (en cours de validité) de la personne signataire de l'autorisation de sortie du territoire
- la **CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE**, qui permet de ne pas avancer de frais médicaux lors d'un séjour à l'étranger est vivement recommandée (vous adresser rapidement près de votre CPAM).

AFFAIRES OUBLIÉES

La liste des objets, vêtements égarés et laissés au collège est disponible sur le site internet. N'hésitez pas à la consulter en cliquant sur ce [LIEN](#).

SITE DU COLLEGE

Le site internet en lien [ICI](#), apporte une présentation de ce qui se vit au collège. N'hésitez pas à le consulter régulièrement, également l'agenda où les dates de réunion sont répertoriées.

BDI

Le BDI est un lieu de ressources et de réflexion sur les métiers, les filières, les formations, en un mot l'avenir professionnel des élèves. Il est animé par des parents bénévoles et notre documentaliste Mme de St Jan, et fonctionne de la Toussaint aux vacances de Pâques.

Une grande amplitude horaire est proposée aux parents volontaires. Chaque midi de 12h30 à 13h30, ainsi que toutes les heures de la journée (après 10h30), où des élèves sont susceptibles de se trouver en permanence.

Les créneaux de présence de parents (pour le jour-même et le lendemain) sont affichés à l'entrée du CDI.

PORTES OUVERTES :
Samedi 2 février 2019
de 9h30 à 12h30
Réunion infos PARENTS CM2 :
Vendredi 18 janvier 2019 à 20h

Encouragez vos jeunes à y aller en 2019

*Le chef d'établissement et son équipe,
Stéphane DANJOU*